

A.O.C

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane 315120 Ramonville Saint-Agne

R.N.E. et R.C.S. Toulouse 538 785 650

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'imputer la perte de 15 753,56 € au compte « report à nouveau » qui passe ainsi de 59 427,12 € à 43 673,56 €.

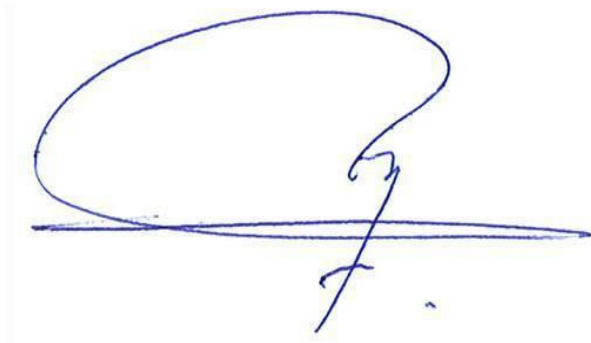
Elle décide également d'affecter le montant du compte « report à nouveau », soit 43 673,56 €, au compte « autres réserves » qui est ainsi porté de 470 620,73 € à 514 294,29 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2025.

Le président, Didier Montegut



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000.00	24 000.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882.00	33 722.31	159.69	1 227.41	1 067.72	86.99
	Autres immobilisations corporelles	502 813.10	399 954.97	102 858.13	146 646.01	43 787.88	29.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	77 310.00		77 310.00	77 310.00		
Total II		638 005.10	457 677.28	180 327.82	225 183.42	44 855.60	19.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 249 795.28	30 404.33	3 219 390.95	3 439 513.49	220 122.54	6.40
	Autres créances	2 611 303.65		2 611 303.65	1 967 940.61	643 363.04	32.69
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	184 621.52		184 621.52	186 943.12	2 321.60	1.24
	Total III	6 045 720.45	30 404.33	6 015 316.12	5 594 397.22	420 918.90	7.52
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 683 725.55	488 081.61	6 195 643.94	5 819 580.64	376 063.30	6.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00	50 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	470 620.73		470 620.73	
	Report à nouveau	59 427.12	59 427.12		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 753.56	470 620.73	486 374.29	103.35
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	569 294.29	585 047.85	15 753.56	2.69
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	1 020 325.00	527 325.00	493 000.00	93.49
	Provisions pour charges	123 874.00	113 990.00	9 884.00	8.67
	Total III	1 144 199.00	641 315.00	502 884.00	78.41
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	8 297.03		8 297.03	
	Emprunts et dettes financières diverses	12 353.00	165 691.00	153 338.00	92.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 923 571.14	2 307 553.85	383 982.71	16.64
	Dettes fiscales et sociales	2 315 495.18	2 119 033.41	196 461.77	9.27
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	222 434.30	939.53	221 494.77	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 482 150.65	4 593 217.79	111 067.14	2.42
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 195 643.94	5 819 580.64	376 063.30	6.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 4 482 150.65 4 593 217.79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	18 496 032.99		18 496 032.99	17 199 383.09		1 296 649.90	7.54
Chiffre d'affaires NET	18 496 032.99		18 496 032.99	17 199 383.09		1 296 649.90	7.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 778.99	138 865.43		82 086.44	59.11
Autres produits			5 681.18	1 637.43		4 043.75	246.96
Total des Produits d'exploitation (I)			18 558 493.16	17 339 885.95		1 218 607.21	7.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 449.34	13 051.06		4 398.28	33.70
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 669 563.62	8 628 382.69		1 041 180.93	12.07
Impôts, taxes et versements assimilés			86 204.23	110 530.85		24 326.62	22.01
Salaires et traitements			5 655 956.87	5 316 888.33		339 068.54	6.38
Charges sociales			2 416 786.95	2 313 374.52		103 412.43	4.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 855.60	46 828.51		1 972.91	4.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 404.33			30 404.33	
Dotations aux provisions			9 884.00	10 479.00		595.00	5.68
Autres charges			17.07	635.63		618.56	97.31
Total des Charges d'exploitation (II)			17 896 223.33	16 414 068.47		1 482 154.86	9.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			662 269.83	925 817.48		263 547.65	28.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	42 461.77	13 539.98	28 921.79	213.60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	42 461.77	13 539.98	28 921.79	213.60
2. Résultat financier (V-VI)	42 461.77	13 539.98	28 921.79	213.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	619 808.06	912 277.50	292 469.44	32.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	42 179.36	105 800.00	63 620.64	60.13
Total VII	42 179.36	105 800.00	63 620.64	60.13
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	137 387.98	196 765.77	59 377.79	30.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	528 000.00	185 000.00	343 000.00	185.41
Total VIII	665 387.98	381 765.77	283 622.21	74.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	623 208.62	275 965.77	347 242.85	125.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 353.00	165 691.00	153 338.00	92.54
Total des produits (I+III+V+VII)	18 600 672.52	17 445 685.95	1 154 986.57	6.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 616 426.08	16 975 065.22	1 641 360.86	9.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 753.56	470 620.73	486 374.29	103.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

42 462.00 13 540.00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	113 990	9 884			123 874
Autres provisions pour risques et charges	475 000	528 000	35 000		968 000
TOTAL	641 315	537 884	35 000		1 144 199

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179	30 404	7 179		30 404
TOTAL	7 179	30 404	7 179		30 404
TOTAL GENERAL	648 494	568 288	42 179		1 174 603
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		40 288			
		528 000	42 179		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	77 310		77 310
Clients douteux ou litigieux	30 404	30 404	
Autres créances clients	3 219 391	3 219 391	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549	549	
Taxe sur la valeur ajoutée	485 698	485 698	
Groupe et associés	2 071 844	2 071 844	
Débiteurs divers	53 213	53 213	
Charges constatées d'avance	184 622	184 622	
TOTAL	6 123 030	6 045 720	77 310

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 297	8 297		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 923 571	1 923 571		
Personnel et comptes rattachés	1 433 964	1 433 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	798 808	798 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 062	55 062		
Autres impôts taxes et assimilés	27 662	27 662		
Groupe et associés	12 353	12 353		
Autres dettes	222 434	222 434		
TOTAL	4 482 151	4 482 151		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 632 814
Total	1 632 814

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 897
Dettes fiscales et sociales	1 615 028
Autres dettes	188 276
Total	1 958 497

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	184 622
Total	184 622

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	114 427
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	470 621
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	585 048
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	585 048
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	15 754-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	569 294
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	15 754-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	15 754-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	18 496 033
Total	18 496 033

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	18 496 033
Total	18 496 033

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	73
Ouvriers	83
Total	156

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	42 462	
Dont entreprises liées	42 462	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	619 808	
Résultat exceptionnel (hors participation)	623 209	
Résultat comptable (hors participation)	3 401	12 353

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 115 043€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 105 631€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 831€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

èses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.83%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CREANCES IRRECOUVRABLES	7 179	78774000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	35 000	78750000
Total	42 179	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	88 455	67180000
- CONTRAVENTION - MANQUEMENT	41 340	67120000
- CREANCES IRRECOUVRABLES	7 593	67140000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	528 000	68750000
Total	665 388	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	54 414
REFACTURATIONS FILIALES	2 365
Total	56 779



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000.00	24 000.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882.00	33 722.31	159.69	1 227.41	1 067.72	86.99
	Autres immobilisations corporelles	502 813.10	399 954.97	102 858.13	146 646.01	43 787.88	29.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	77 310.00		77 310.00	77 310.00		
	Total II	638 005.10	457 677.28	180 327.82	225 183.42	44 855.60	19.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 249 795.28	30 404.33	3 219 390.95	3 439 513.49	220 122.54	6.40
	Autres créances	2 611 303.65		2 611 303.65	1 967 940.61	643 363.04	32.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	184 621.52		184 621.52	186 943.12	2 321.60	1.24
	Total III	6 045 720.45	30 404.33	6 015 316.12	5 594 397.22	420 918.90	7.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 683 725.55	488 081.61	6 195 643.94	5 819 580.64	376 063.30	6.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	470 620.73				470 620.73	
	Autres réserves						
	Report à nouveau	59 427.12		59 427.12			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 753.56		470 620.73		486 374.29	103.35
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	569 294.29		585 047.85		15 753.56	2.69
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	1 020 325.00 123 874.00		527 325.00 113 990.00		493 000.00 9 884.00	93.49 8.67
	Total III	1 144 199.00		641 315.00		502 884.00	78.41
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	8 297.03				8 297.03	
	Emprunts et dettes financières diverses	12 353.00		165 691.00		153 338.00	92.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 923 571.14		2 307 553.85		383 982.71	16.64
	Dettes fiscales et sociales	2 315 495.18		2 119 033.41		196 461.77	9.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Autres dettes	222 434.30		939.53		221 494.77	NS
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 482 150.65		4 593 217.79		111 067.14	2.42
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)						
		6 195 643.94		5 819 580.64		376 063.30	6.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 4 482 150.65 4 593 217.79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	18 496 032.99		18 496 032.99	17 199 383.09		1 296 649.90	7.54
Chiffre d'affaires NET	18 496 032.99		18 496 032.99	17 199 383.09		1 296 649.90	7.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 778.99	138 865.43		82 086.44	59.11
Autres produits			5 681.18	1 637.43		4 043.75	246.96
Total des Produits d'exploitation (I)			18 558 493.16	17 339 885.95		1 218 607.21	7.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 449.34	13 051.06		4 398.28	33.70
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 669 563.62	8 628 382.69		1 041 180.93	12.07
Impôts, taxes et versements assimilés			86 204.23	110 530.85		24 326.62	22.01
Salaires et traitements			5 655 956.87	5 316 888.33		339 068.54	6.38
Charges sociales			2 416 786.95	2 313 374.52		103 412.43	4.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 855.60	46 828.51		1 972.91	4.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 404.33			30 404.33	
Dotations aux provisions			9 884.00	10 479.00		595.00	5.68
Autres charges			17.07	635.63		618.56	97.31
Total des Charges d'exploitation (II)			17 896 223.33	16 414 068.47		1 482 154.86	9.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			662 269.83	925 817.48		263 547.65	28.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	42 461.77		13 539.98		28 921.79	213.60
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	42 461.77		13 539.98		28 921.79	213.60
2. Résultat financier (V-VI)	42 461.77		13 539.98		28 921.79	213.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	619 808.06		912 277.50		292 469.44	32.06
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	42 179.36		105 800.00		63 620.64	60.13
Total VII	42 179.36		105 800.00		63 620.64	60.13
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	137 387.98		196 765.77		59 377.79	30.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	528 000.00		185 000.00		343 000.00	185.41
Total VIII	665 387.98		381 765.77		283 622.21	74.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	623 208.62		275 965.77		347 242.85	125.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 353.00		165 691.00		153 338.00	92.54
Total des produits (I+III+V+VII)	18 600 672.52		17 445 685.95		1 154 986.57	6.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 616 426.08		16 975 065.22		1 641 360.86	9.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 753.56		470 620.73		486 374.29	103.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	113 990	9 884			123 874
Autres provisions pour risques et charges	475 000	528 000	35 000		968 000
TOTAL	641 315	537 884	35 000		1 144 199

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179	30 404	7 179		30 404
TOTAL	7 179	30 404	7 179		30 404
TOTAL GENERAL	648 494	568 288	42 179		1 174 603
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		40 288 528 000	42 179		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	77 310		77 310
Clients douteux ou litigieux	30 404	30 404	
Autres créances clients	3 219 391	3 219 391	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549	549	
Taxe sur la valeur ajoutée	485 698	485 698	
Groupe et associés	2 071 844	2 071 844	
Débiteurs divers	53 213	53 213	
Charges constatées d'avance	184 622	184 622	
TOTAL	6 123 030	6 045 720	77 310

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 297	8 297		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 923 571	1 923 571		
Personnel et comptes rattachés	1 433 964	1 433 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	798 808	798 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 062	55 062		
Autres impôts taxes et assimilés	27 662	27 662		
Groupe et associés	12 353	12 353		
Autres dettes	222 434	222 434		
TOTAL	4 482 151	4 482 151		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 632 814
Total	1 632 814

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 897
Dettes fiscales et sociales	1 615 028
Autres dettes	188 276
Total	1 958 497

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	184 622
Total	184 622

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	114 427
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	470 621
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	585 048
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	585 048
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	15 754-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	569 294
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	15 754-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	15 754-

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	18 496 033
Total	18 496 033

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	18 496 033
Total	18 496 033

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	73
Ouvriers	83
Total	156

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	42 462	
Dont entreprises liées	42 462	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	619 808	
Résultat exceptionnel (hors participation)	623 209	
Résultat comptable (hors participation)	3 401	12 353

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 115 043€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant. En 2023, la provision était de 105 631€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 831€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CREANCES IRRECOUVRABLES	7 179	78774000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	35 000	78750000
Total	42 179	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	88 455	67180000
- CONTRAVENTION - MANQUEMENT	41 340	67120000
- CREANCES IRRECOUVRABLES	7 593	67140000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	528 000	68750000
Total	665 388	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	54 414
REFACTURATIONS FILIALES	2 365
Total	56 779

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AOC													Néant		*	
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations				
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	24 000	KE		KF			
CORP	Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants		M2		KP		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants		M3		KS	33 882	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *								KV	417 226	KW		KX		
		Matériel de transport *								KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	85 587	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III								LN	536 695	LO		LP			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T		
		Autres participations								8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés								1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières								1T	77 310	1U		1V				
TOTAL IV								1Q	77 310	1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	638 005	0H		0J				
CADRE B			IMMOBILISATIONS						Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste 1						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCO	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO		LV		LW	24 000	1X	24 000
CORP	Terrains								IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR				MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions								IS		MG		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ	33 882	MK	33 882	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU				MM	417 226	MN	417 226	MO	417 226	
		Matériel de transport				IV				MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	85 587	MT	85 587	MU	85 587	
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III								IY		NG	536 695	NH	536 695	NI	536 695
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		0U		M7		0W
Autres participations								I0		0X		0Y		0Z		
Autres titres immobilisés								11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières								12		2E	77 310	2F	77 310	2G	77 310	
TOTAL IV								13		NJ	77 310	NK	77 310	2H	77 310	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14		0K	638 005	0L	638 005	0M	638 005	

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° AOC en Euros.

Désignation de l'entreprise :

AOC

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	24 000	PF		PG		PH	24 000
TOTAL I		RK	24 000	RM		RN		RO	24 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 655	QA	1 068	QB	0	QC	33 722
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	278 236	QE	41 268	QF		QG	319 504
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	77 932	QM	2 520	QN	0	QO	80 451
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	388 822	QV	44 856	QW	0	QX	433 677
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	412 822	QP	44 856	QQ	0	QR	457 677

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° AOC en Euros.